

Suivi de la végétation et de la lavande sauvage – Stage 6 mois au Syndicat mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (07)

Mission :

Le/la stagiaire réalisera sa mission en collaboration avec la chargée de mission natura 2000 et sera en lien avec les agriculteurs.

Le/la stagiaire travaillera sur la base des données et études de la végétation déjà réalisées. Il/elle proposera un protocole de suivi qui permettra d'évaluer l'évolution de la structure de la végétation. Le protocole devra être simple et pourra être basé sur l'analyse des photos aériennes et sur le travail réalisé par le Conservatoire des Espaces naturels sur les pelouses du Sud Ardèche.

Il/elle réalisera une cartographie de la végétation sur les 100 ha gérés.

Plus spécifiquement sur la lavande fine, le stagiaire travaillera en lien étroit avec l'agriculteur, les structures agricoles et de production de plantes. Il établira un état des lieux des connaissances et des expériences sur la récolte de la lavande sauvage dans d'autres régions française. Il proposera une démarche de travail et un protocole de suivi de la lavande afin de mieux évaluer dans le temps l'évolution des stations et leur état sanitaire.

Le stagiaire réalisera un rapport qui décrira les protocoles et les résultats notamment sous forme de cartographie.

Profil :

Formation supérieure en agronomie et/ou environnement (école d'ingénieur ou master)
Connaissance de la végétation et des systèmes agricoles,
Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction,
Sensibilité à la protection des milieux naturels,
Autonomie et initiative,

Maitrise des logiciels : Map Info, Word, Excel, Power point,

Information complémentaire :

Durée du stage : 6 mois, de mars à aout 2015

Lieu de stage : Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche 07700 Saint Remèze

Titulaire du permis B et véhicule personnel (remboursement des frais de déplacement liés aux missions),

Travail sur 35 h hebdomadaire,

Ordinateur personnel,

Indemnisation mensuelle de stage (selon réglementation en vigueur) et remboursement des

frais de déplacements.
Convention de stage obligatoire

Contexte :

Le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) gère la Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche et anime le site Natura 2000 et Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche. Le Syndicat regroupe 16 communes du sud Ardèche et développe des missions de gestion des milieux naturels, de surveillance, d'éducation à l'environnement et de protection de la nature. Une équipe de 19 personnes travaille sur ces différentes missions.

Le site Natura 2000 s'étend sur des écosystèmes liés à la rivière des gorges de l'Ardèche (rivière, falaises calcaires, forêts de chênes verts ...) et sur un massif collinéen de 3000 ha qui rassemble des milieux pâturés (pelouses sèches sur calcaire) et un espace forestier important (forêt de chêne pubescent).

Le site Natura 2000 couvre 7000 ha, des actions en faveur de la biodiversité sont menées depuis 1996. Sur le massif de la Dent de rez qui culmine à 719 m, le SGGA a impulsé depuis de nombreuses années avec la Chambre d'agriculture, les propriétaires, l'ONF, les éleveurs, des actions en faveur du retour du pastoralisme. Des milieux sont actuellement pâturés (pelouses, garrigues ouverte, matorrals à genévriers ...) pour maintenir les habitats et espèces de milieux ouverts sur une 100aine d'ha. Plusieurs études ont été menées sur ce site : cartographie des habitats naturels, suivi de la végétation par transect, suivi agro-pastoral.

Un agriculteur récolte également la lavande et le thym sauvages. Il produit à petite échelle des cosmétiques biologiques et constate un dépérissement et une diminution des stations de lavande depuis plusieurs années. En marge de la production plus classique et à plus grande échelle du lavandin, la récolte de la lavande fine ne fait pas l'objet de suivis agronomiques et les facteurs de la diminution du nombre de stations sont difficiles à identifier.

Objectifs du stage

Mettre en place et réaliser un suivi de la végétation sur la base de photos aériennes et de contrôles sur le terrain des zones pâturées.
Réaliser plus spécifiquement un travail sur la lavande fine afin de suivre l'évolution des stations existantes.

Candidatures à adresser à :

Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche
Le village
07700 Saint Remèze
info@gorgesdelardeche.fr

Date limite de dépôt des candidatures le : 30.11.2014